

## 4 Économie

## Gestion de la qualité et certification ISO 9001

## La société GPM affine le management des processus

I. M'B.

Libreville / Gabon

LE temps presse pour la société Gabon Port Management (GPM). La formation en management de processus qu'elle organise depuis hier, et qui se poursuit encore ce matin, au bénéfice des pilotes (responsables) des processus tombe comme à pic. Les 20 et 21 octobre 2015, en effet, la GPM doit accueillir dans ses locaux, les auditeurs qualité pour évaluation et, éventuellement, un maintien de sa certification ISO 9001. D'où l'intérêt de cette mise en condition, par un retour aux sources des principes du système de management de la qualité, véritable apprentissage supplémentaire pour parfaire les processus qualité justement, condition

sine qua non afin de rester dans le prestigieux cercle des sociétés gabonaises certifiées pour la qualité et la satisfaction du client final. D'ailleurs, Oswald Séverin Mayounou, directeur général de GPM, dans le mot de coaching qu'il délivre à ses collaborateurs, relève tout le sens à accorder à cette formation. « La direction générale a jugé utile de mettre en place cette formation, à cause de toutes les non-conformités "mineures" et "majeures" décelées lors des différents audits externes et internes qui ont été effectués », a-t-il indiqué. Et dans sa note de cadrage, il ajoute : « C'est pourquoi, nous devons nous atteler à parfaire tous nos processus et réussir l'audit de maintenance de notre certification ISO, qui aura lieu la troisième semaine du mois d'octobre 2015. » La certification est une distinction renouvelable tous les 3 ans. Avant l'enquête fi-

nale d'évaluation définitive, des enquêtes préliminaires sont conduites, sous forme d'audits externes et internes. Si les imperfections constatées ne sont pas corrigées avant le passage des experts qualité de la certification ISO 9001, celle-ci peut ne pas être renouvelée à l'entreprise. D'où l'urgence pour Gabon Port Management de corriger, au plus vite, les écarts constatés. Par cette formation, la direction générale a tenu à rafraîchir les bons réflexes de ses collaborateurs. Surtout chez les responsables des processus et, partant des opérationnels, c'est-à-dire les exécutants. « Je tiens à rappeler à chacun l'importance et la nécessité de sortir de ce cercle de non-conformité, car il est primordial pour Gabon Port Management, voire obligatoire pour le Groupe Portek, que notre certification Iso soit maintenue », a clairement indiqué Oswald Sévé-



Oswald Séverin Mayounou (à gauche), directeur général de GPM : "l'exigence de maintenir la certification ISO 9001 de l'entreprise".

rin Mayounou.

Lors des premiers ateliers hiers, les responsables processus ont diagnostiqué les goulots à l'origine des non-conformités. La diffusion de l'esprit qualité au niveau du personnel opérationnel ou

des exécutants, l'identification des indicateurs pertinents, simples, et leur appropriation figurent parmi les premiers exemples. Les modules au menu de cette formation ont suscité un vif intérêt de la part

des responsables. Parviendront-ils seulement à relever le défi en deux semaines? L'issue de cette formation, qui s'achève aujourd'hui, sera certainement édifiante pour la suite.

## Programme Graine à Lastoursville

## Une démarche consensuelle autour des terres agricoles

I. M'B.

Libreville / Gabon

LE 7 octobre 2015, le collectif des ressortissants du village Lengoye (Lastoursville), basé à Libreville, a rencontré la coordination générale du programme Graine. Objectif : gommer ce qui s'apparente plutôt à une fracture née des malentendus. On se rappelle que ledit collectif avait organisé un point de presse le samedi 3 octobre dernier, dans la capitale gabonaise, au même moment où la coordination générale du programme Graine, partie de Libreville, tenait une concertation apaisée avec les habitants du village Lengoye, à Lastoursville. Lors de ces échanges avec la presse, le collectif a parlé de "spoliation de terre" au sujet d'une parcelle de 40 hectares aménagés, par anticipation, afin d'accueillir, avant tout, les coopératives du village Lengoye de sorte que germent, pourquoi pas en premier, dans ce village, les premières cultures Graine dans l'Ogooué-Lolo.



Le face à face entre le Collectif des ressortissants du village Lengoye...

Faute d'informations provenant des sources autorisées du programme Graine, de nombreux ressortissants ont cru que cet aménagement de 40 hectares profiterait à une multinationale ou à des ressortissants d'autres villages que Lengoye. La rencontre de mercredi, au siège de Graine, entre le coordonnateur général du programme Graine, Léandre E. Bouloubou, le coordonnateur provincial (Ogooué-Lolo), Merlin Nto, et le bureau des ressortissants du village Lengoye à Libreville a permis de mesurer les

incompréhensions nées de ce déficit d'informations. Il ressort de cette rencontre, comme d'ailleurs de celle tenue à Mulundu entre le Coordonnateur général de Graine et les habitants de Lengoye vivant sur place, que les terres du village Lengoye restent aux ressortissants de Lengoye. Que les affectations de terres pour des raisons agricoles se fera aux bénéficiaires des habitants de Lengoye. « Le protocole de Graine est strict et clair là-dessus. Nous n'attribuons pas les terres, ce sont les ressortissants d'une localité qui

nous indiquent où ils souhaitent cultiver. Ensuite, nous menons des enquêtes auprès des chefs de villages, des autorités locales et des habitants du village pour nous rassurer que la terre indiquée par cette coopérative ne fera pas l'objet d'une querelle. C'est seulement après qu'un titre foncier est délivré à la coopérative et non à quelqu'un d'autre », a expliqué Léandre Bouloubou. Pour preuve, a-t-il ajouté, trois coopératives de Lengoye ont manifesté leur intérêt de pratiquer les cultures Graine sur la parcelle que-



... et la coordination générale programme Graine a permis de mettre un terme à des malentendus.

rellée de 40 hectares. Une quatrième coopérative procède actuellement aux formalités d'enregistrement pour y exercer. Au terme de ces échanges, les responsables de Graine et le bureau de ressortissants de Lengoye à Libreville ont convenu d'une vaste concertation à Lastoursville. Objectifs : procéder à l'évaluation du bois stocké sur la place aménagée, afin de procéder à une vente aux enchères. Conformément aux textes en République gabonaise, 60 % des ventes reviendront aux po-

pulations et 40 % à l'État. Il sera aussi question d'évaluer les pertes éventuelles en arbres fruitiers, et des biens à forte valeur culturelle (temples initiatiques) sur la parcelle aménagée. Le rapport sera acheminé vers les services compétents à des fins de dédommagement. Enfin, comme mesure urgente, les deux parties ont convenu de la levée des barrières posées à titre conservatoire, afin de protéger les engins et le site de tout vandalisme. Ainsi, ceux qui ont des plantations dans les voisinages pourront y accéder.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 07/10/2015	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1266	1USD =	582,245	1 USD	618,148	CAC 40	07/10/2015	4692,86
		CAD	1,4649	1CAD =	447,783	1 CAD	471,516	DOW JONES	07/10/2015	16790,19
		JPY	135,3000	1JPY =	4,848	100 JPY	504,151			
		GBP	0,7358	1GBP =	891,488	1 GBP	928,533			
		CHF	1,0882	1CHF =	602,791	100 CHF	63117,46			
		ZAR	15,0690	1ZAR =	43,530	100 ZAR	4526,62			
		MAD	10,9175	1MAD =	60,083	1MAD	62,48			
		CNY	7,1621	1CNY =	91,587	1CNY	94,33			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril  
07 Octobre : 52,83